

## Référent artistes / Responsable du soutien aux auteurs, compositeurs et artistes interprètes (H/F)

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Dans le cadre d'un processus permanent de concertation avec l'ensemble du secteur, il exerce, dans le domaine de la musique et des variétés, sous forme d'enregistrement et de spectacle vivant, la mission de soutenir l'ensemble du secteur professionnel, dans toutes ses pratiques et dans toutes ses composantes, tant en France qu'à l'international et d'en garantir la diversité.

Au sein de l'établissement, la direction du soutien aux artistes, aux entreprises et aux projets est chargée des activités d'aide financière et d'expertise, organisé autour de deux axes : le soutien aux artistes et aux projets artistiques d'un part et le soutien aux entreprises et projets d'entreprises d'autre part.

Dans ce cadre, le CNM recrute une ou un responsable du soutien aux auteurs, compositeurs et artistes interprètes.

### Description du poste :

Sous l'autorité du Directeur Adjoint en charge du Soutien aux Projets Artistiques et de l'International, le Responsable du soutien aux auteurs, compositeurs et artistes interprètes a la responsabilité de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie du CNM, en matière d'aides financières et d'expertise à destination des auteurs, compositeurs et interprètes.

Il a notamment pour mission :

- contribuer, en concertation avec les professionnels, à l'élaboration des dispositifs d'aides financières et des services d'expertise à destination des auteurs, compositeurs et artistes interprètes ;
- d'assurer le bon fonctionnement de ces dispositifs et services, notamment du processus d'attribution des aides financières relevant de sa compétence, en supervisant ou en assurant directement l'analyse des dossiers de demande de soutien et l'animation de la commission ;
- de piloter la consommation des différents dispositifs et les crédits correspondants et de réaliser des « reporting » réguliers à sa hiérarchie ;
- d'assurer un lien permanent avec les organisations professionnelles d'auteurs, de compositeurs et d'artistes interprètes, ainsi qu'avec les services des ministères compétents (ministère de la Culture, ministère de l'économie, ministère des affaires sociales).
- d'accompagner les créateurs du secteur culturel musical dans leurs démarches de structuration ;
- d'intervenir en appui de la direction de l'observation des études et de la prospective afin d'améliorer la connaissance des activités professionnelles des auteurs, compositeurs et interprètes ;
- d'intervenir en appui de la direction du développement de la communication et des partenariats pour contribuer au développement de l'activité de conseil, d'orientation, d'information et de formation professionnelle dans le champ des auteurs, compositeurs et artistes interprètes.

### Savoirs, savoir-faire et savoir être

- Connaitre les métiers, situations et enjeux des auteurs, compositeurs et interprètes en France et à l'international, notamment en matière de financement, de protection sociale et de fiscalité ;
- Maîtriser le droit de la propriété littéraire et artistique ;
- Maîtriser les dispositifs du CNM et les mécanismes de financement du secteur musical, notamment opérés par les organismes de gestion collective ;

- Qualités d'expression écrite et orale démontrées et reconnues ;
- Capacité d'adaptation à son auditoire et sens politique affirmé ;
- Sens relationnel, capacité de conseil et de dialogue avec les porteurs de projets ;
- Sens approfondi de rigueur, d'organisation et d'adaptabilité dans l'exécution des missions ;
- Faire preuve de disponibilité, de discrétion et d'un respect absolu de la confidentialité des informations en votre possession.

### **Profil**

- Formation supérieure (école supérieure de commerce ou master en management d'organisations culturelles, Sciences Po) ;
- Expérience professionnelle confirmée et reconnue dans un organisme d'intérêt général et dans le milieu musical (minimum 5 à 10 ans) ;
- Expérience avérée dans les relations aux auteurs et artistes ;
- Capacité de management et d'animation de réunions.

### **Pour postuler :**

- Contrat à durée indéterminée
- Adresser votre lettre de motivation et CV à [recrutement@cnm.fr](mailto:recrutement@cnm.fr) sous la référence VR 65.06.
- Clôture des candidatures : 15 juin 2021

*Le Centre National de la Musique s'engage à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi, sans tenir compte de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'âge, de la situation de famille, de l'état de grossesse, de l'origine, des opinions politiques, des activités syndicales, des convictions religieuses, l'apparence physique, du nom de famille, du lieu de résidence, de l'état de santé, ou d'une situation de handicap.*

*Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de nous faire parvenir une lettre et un CV anonymes. Dans ce cas, merci de bien vouloir inscrire sur votre CV une adresse mail anonyme pour vous répondre.*